

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la zone à planter	+/- 0,7 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Castets et Castillon (33210),
lieu-dit "L'île de l'espérance",
parcelle cadastrale : ZA 9.

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°08'40" O Lat. 44°34'03" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du projet se trouve en zone rouge foncé (risque fort d'inondation) du PPRN inondation : "Garonne, de St Pierre d'Aurillac à La Réole". Le règlement ne comporte aucune contre-indication à la plantation de peupliers ; d'ailleurs de nombreuses peupleraies sont présentes alentour ; ces plantations à faible densité, avec entretiens du sol et élagages, ont un rôle bénéfique reconnu (champ d'expansion, ralentissement du courant, protection des zones en aval). Approuvé le 23/5/2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extrémité Nord-Ouest de la parcelle touche le site Natura 2000 FR7200700 "La Garonne". Mais à cet endroit se trouve la ripisylve de la Garonne, qui sera maintenue. La zone à planter en peuplier n'est donc pas incluse dans le site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'espace agricole en espace forestier - sans compromettre le potentiel agronomique ou écologique des parcelles - pour une courte durée (récolte prévue en +/- 15 ans) - facilement réversible si nécessaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les peupleraies n'engendrent pas de risque sanitaire pour la flore, la faune et les humains alentours. Les peupliers sont soumis à des risques sanitaires, dont la prévention est prise en compte dans les recommandations : notamment adaptation des variétés utilisées aux sols et conditions de croissance, et diversification de ces variétés.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic d'engins sur la parcelle (tracteurs), et fréquentation (travaux, surveillance) limités en phases de travaux et d'exploitation. Inférieur au trafic engendré par une exploitation agricole du terrain.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériels utilisés ponctuellement pour les travaux (phase travaux & exploitation) sont du même type que les matériels agricoles amenés à circuler vers et sur les parcelles concernées. Le projet n'entraîne donc pas de nuisances sonores particulières.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De nombreuses peupleraies sont déjà présentes dans le paysage alentour.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le changement d'usage est celui souhaité par le propriétaire. Pour les autres fréquentations éventuelles (chasse, pêche, etc.), le projet ne compromet pas (voire améliore) l'accessibilité des parcelles concernées. Les activités humaines aux abords immédiats ne seront pas affectées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

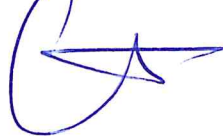
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à CASTETS de CASTILLON le, 16 NOVEMBRE 2019

Signature

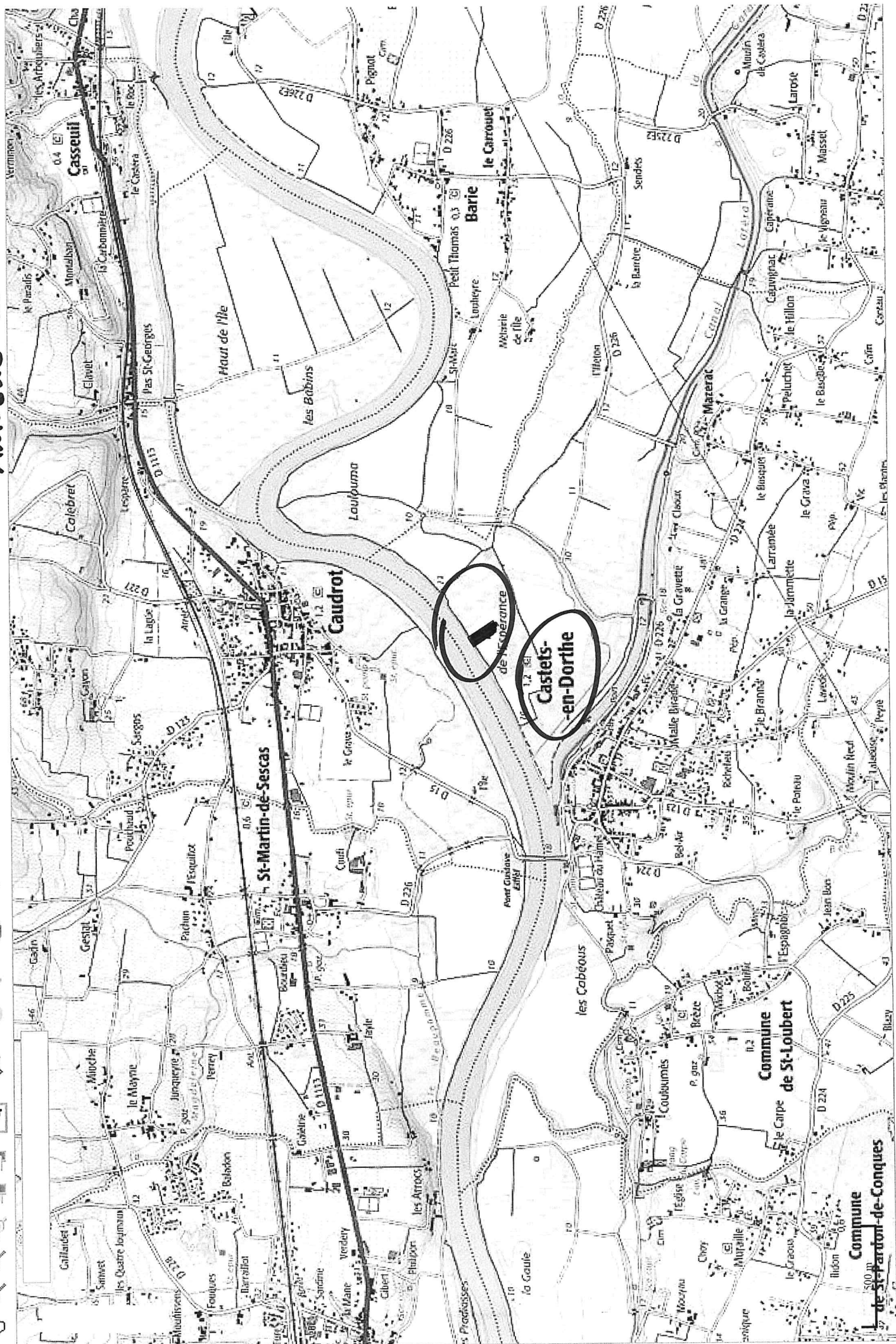
M. CASTAING LAURENT



ANNEXE 2

Information de Cadastrage

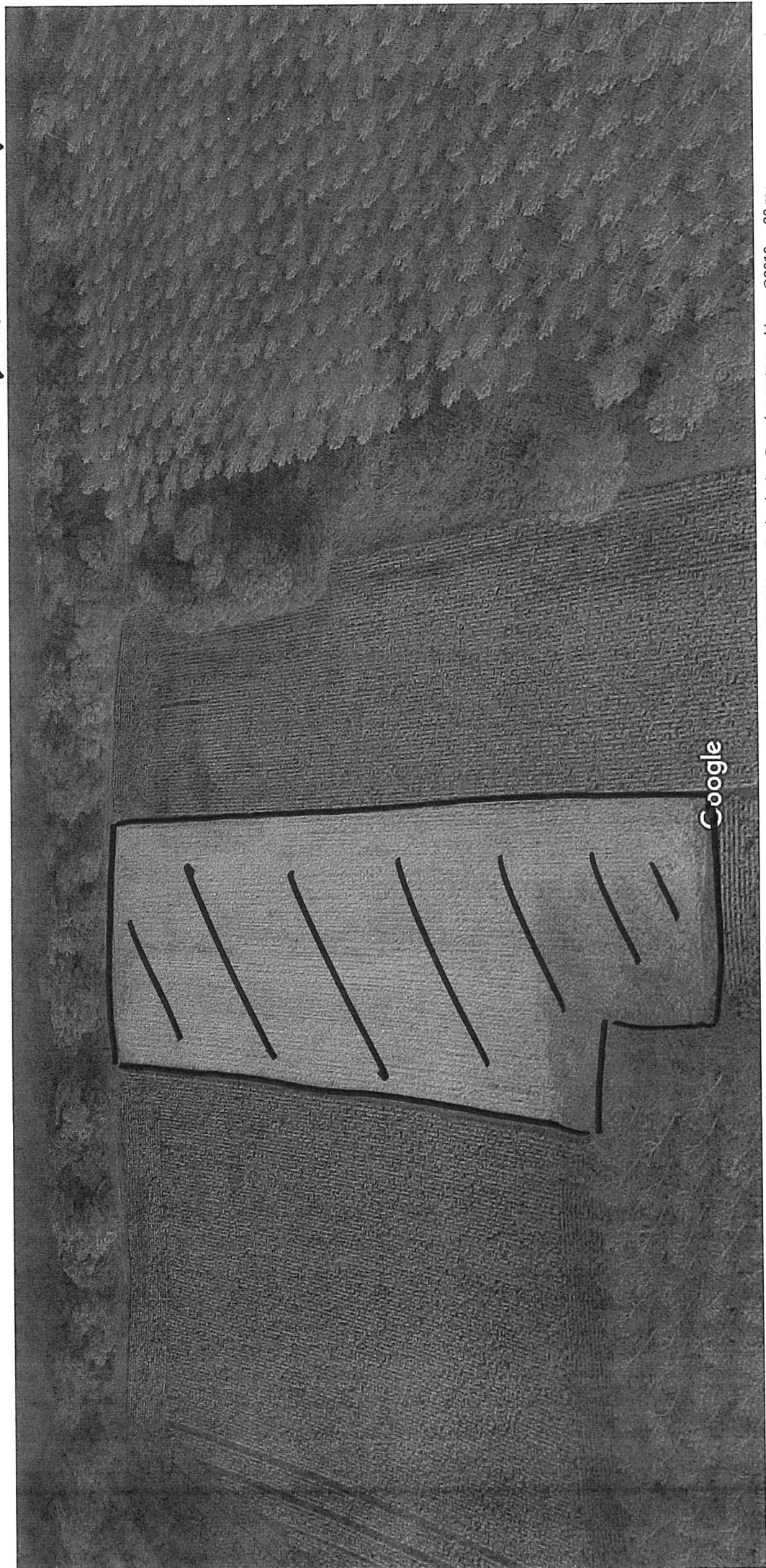
Sélectionner une forêt



RGF93 : 451898, 6391607 WGS84 : 44°34'45.6"N, 00°07'33.2"W (44.5793, -0.1259) Surface : 0 ha

04/11/2019 à 13:36

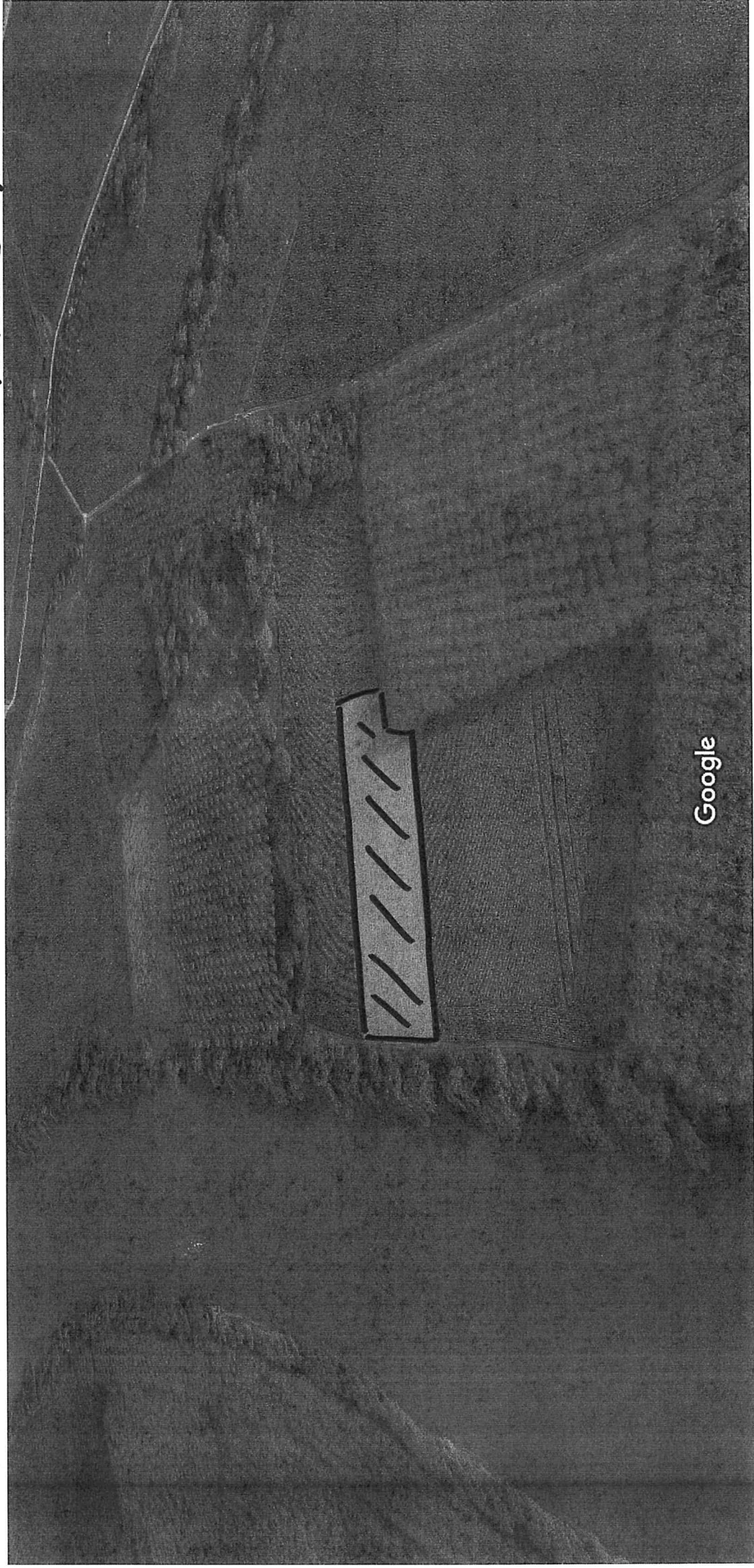
ANNEXE 3, 112 *



Images ©2019 Google, Images ©2019 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019 20 m

- * a) Points de prises de vues : voir Annexe 4
- b) Pas d'autre vue éloignée possible : parcelle non visible depuis les accès, et entourée de bois/houles, etc.

ANNEXE 3, 2/2



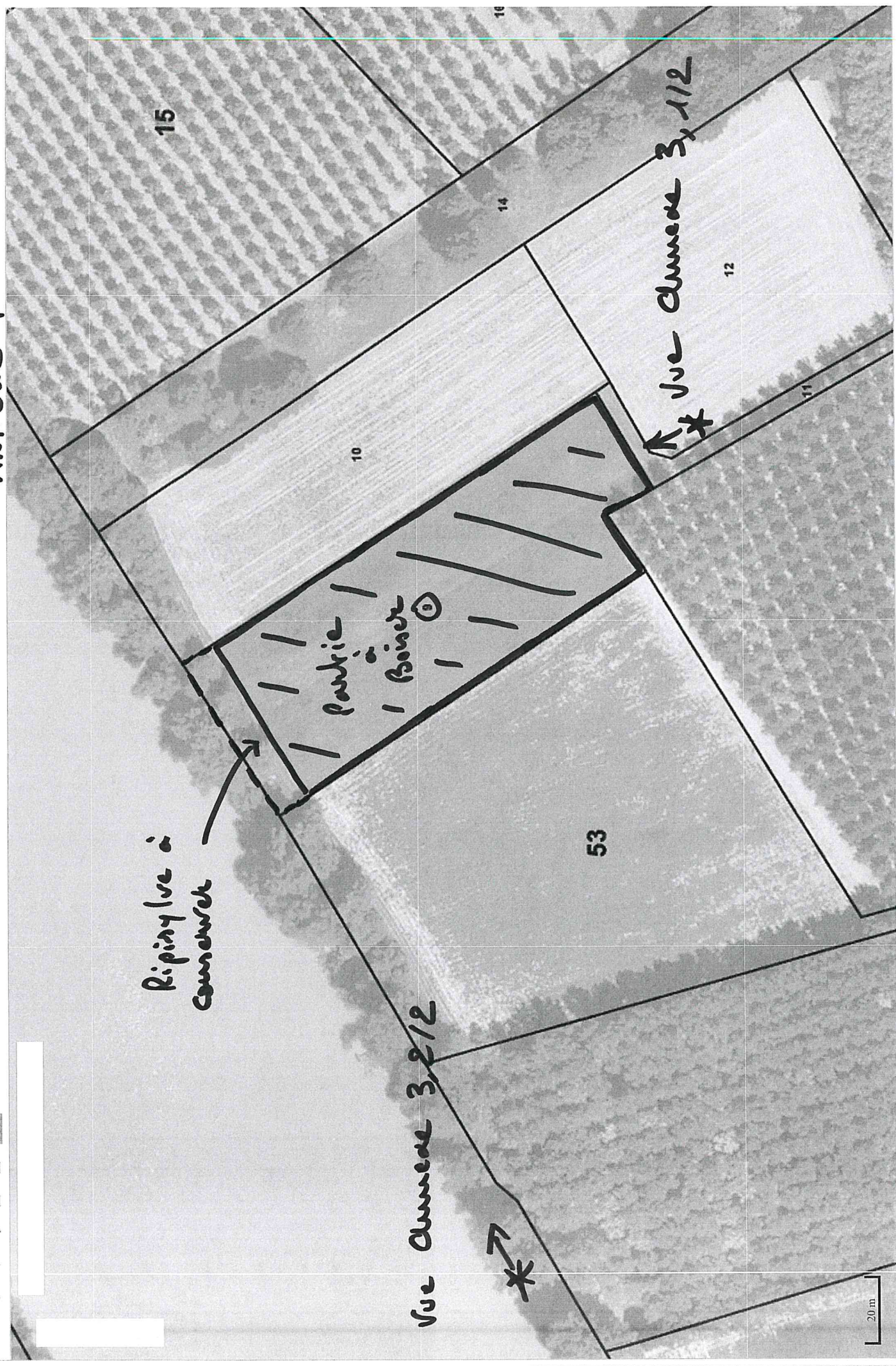
Images ©2019 Google, Images ©2019 Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019

20 m

ANNEXE 4

Information sur...

Sélectionner une forêt



Riping live à
Courmoult

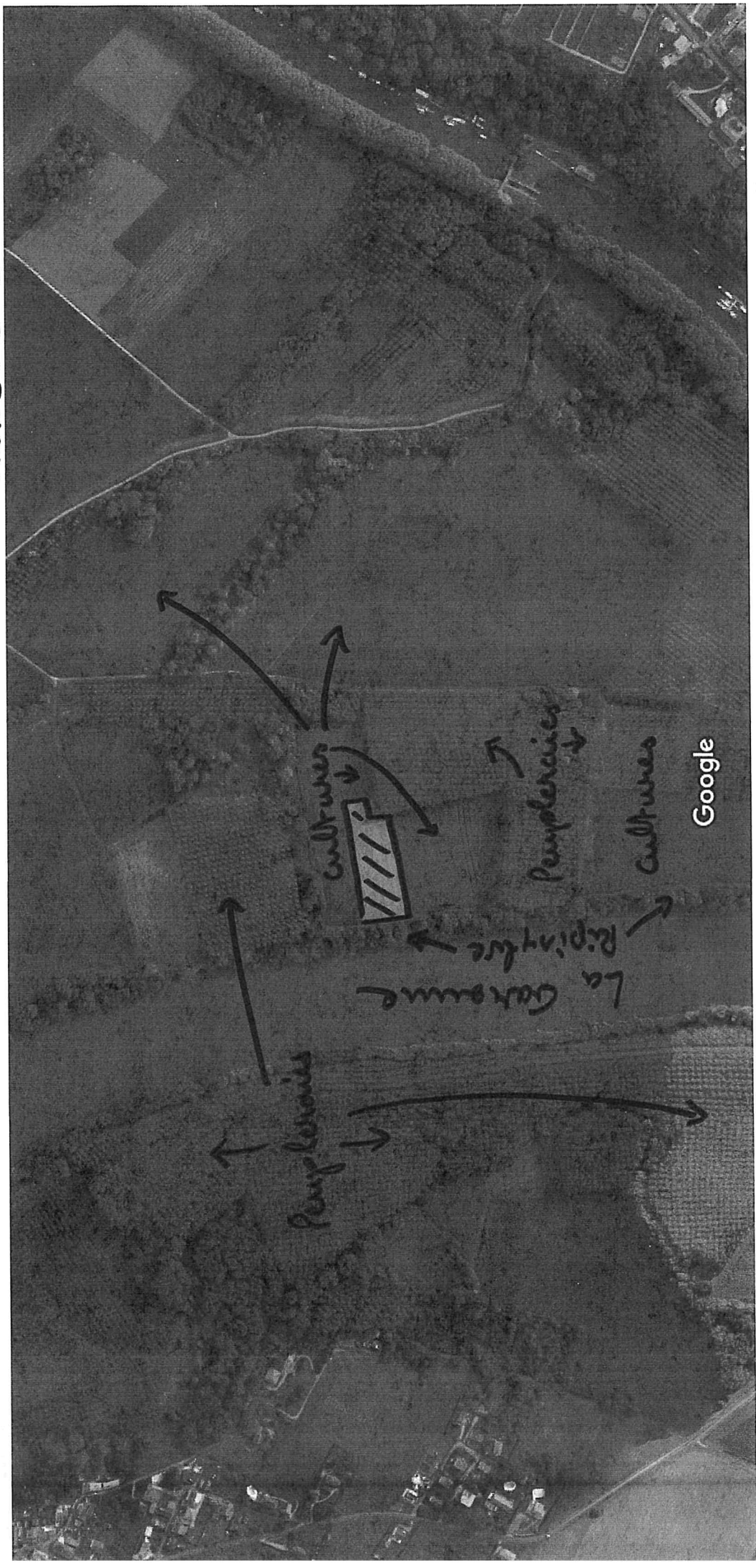
partie à
Bois ①

Vue Chenece 3, 2/2

Vue Chenece 3, 1/2

20 m

ANNEXE 5



Images ©2019 Google, Images ©2019 CNES / Airbus, Maxar Technologies, Données cartographiques ©2019

100 m

